

COMPTE RENDU DU CTPD DU 06/10/2008

Le SNADGI-CGT a remis au Directeur après l'avoir lu en séance une déclaration liminaire dont copie ci-jointe.

L'ordre du jour de ce CTPD: Approbation du PV du CTPD du 23 juin 2008  
Calendrier CDI-CDIF  
Plan de formation professionnelle 2008-2009  
Rapport annuel de gestion 2007  
Questions diverses

### **Calendrier CDI-CDIF**

Il nous a été confirmé que le rapprochement CDI-CDIF est suspendu pour les sites de Figeac et Gourdon, priorité étant donnée à la création des SIP. La date étant différée au plus tôt en 2010, le feu vert sera donné au plan national.

La parité syndicale s'est abstenue lors du vote sur ce report.

### **Plan de Formation 2008/2009**

La formation professionnelle assurée pendant deux ans par la DSF du 82 est revenue dans le Lot depuis le 15 septembre 2008.

La délégation composée d'Albert SOUQUES et de Dominique PRUNET se rendra dans chaque service dès le mois de novembre.

Les demandes de formation doivent être recensées lors de l'entretien individuel, le logiciel Flore, disponible pour tous les agents, peut permettre à tout moment de « candidater ». Si le besoin d'une formation se fait sentir durant l'année, une demande complémentaire peut être adressée au service de la formation professionnelle, via le chef de service.

Dans le cadre du Droit Individuel à la Formation, chaque agent peut en faire la demande, la DSF tranchera.

### **Formation CDI/CDIF**

Suite aux observations des agents et aux demandes insistantes des OS, un nombre important de stages se déroulera au plan local animé par des formateurs locaux. Un recensement devra intervenir rapidement pour les personnes n'ayant pas fait l'objet du bilan de compétences mais qui interviendront soit au sein des cellules restantes du CDIF, soit au niveau de l'accueil et qui pourraient intégrer l'action de formation CDI/CDIF au plan local.

Sur le plan de formation qui nous a été présenté, les organisations syndicales ont voté pour tout en émettant des réserves quand à la non mise à jour des cédéroms d'auto-formation ( exemple : Télé@actes).

### **RAPPORT ANNUEL**

Les organisations syndicales ont dénoncé une fois de plus la baisse des effectifs. Les autres points du rapport n'ont pas soulevé de questions particulières.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le chauffage devrait être mis en route cet après-midi . En ce qui concerne les travaux de modernisation du chauffage et des fenêtres, les crédits n'ont pas été obtenus et donc nous n'avons aucune visibilité sur les dates de rénovation.

La question des congés durant la formation CDI/CDIF, qui s'étale sur une période du 17/11 à fin février, a été soulevée. La Direction a laissé à chaque chef de service la responsabilité de la gestion des congés des agents tout en indiquant qu'il n'y aurait aucune formation durant les vacances scolaires.

L'accès au parking entre les deux bâtiments devrait être possible dès demain, sachant que les travaux de construction de la passerelle interviendraient les quinze premiers jours de décembre.

Par la suite, il est envisagé un protocole de partage des places entre la DDEA et la DGFIP. La DGFIP conservant les places entre les deux bâtiments et la rampe d'accès, la DDEA prenant les places côté CCI.

## **DECLARATION DU SNADGI-CGT**

M. Le Directeur,

Les élus du SNADGI-CGT du Lot ne peuvent pas laisser passer l'opportunité d'un CTPD pour revenir sur un événement marquant au sein de la DSF du Lot.

En effet, un IDEP, chef de service, a été déplacé au mois de septembre. Une première dans notre département. Nous n'interviendrons pas sur le fond de la décision qui vous a permis de légitimer ce procédé. Nous allons nous borner à regarder cette affaire sur le plan humain. Le bien être des agents, le bien être au travail, voici des sujets dont vous nous avez longuement parlé lors de votre arrivée dans le département, en prétendant en faire votre priorité d'action.

Il est de votre responsabilité d'affecter vos collaborateurs cadres sur le poste de votre choix et de leur confier de nouvelles missions au sein de la direction.

Or, cette possibilité offerte aux Directeurs de la DGFIP autorise -t-elle pour autant les mutations inopinées, les déplacements à la « hussarde » décidées un soir pour prendre effet le lendemain ?

S'agirait-il de nouvelles pratiques managériales introduites en force dans la maison DGFIP en construction ?

Si tel est le cas, nous ne pouvons que nous interroger avec gravité et vous exprimer notre inquiétude sur l'état des relations humaines et le devenir du lien social dans notre ministère. Ce qui est vrai aujourd'hui à Cahors pour un fonctionnaire d'encadrement, pourrait, demain, devenir une règle de gestion pour tous.

Au moment où les réformes s'empilent sans grande cohérence, où des milliers d'emplois disparaissent, où nos conditions de travail se dégradent, nous ne pouvons que nous inquiéter de ces nouvelles méthodes de gestion de la ressource humaine.